



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

DEC 2024/AC/055

Le Maire de la ville de HEM,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence relatif à une procédure adaptée n° 23A0020 relatif aux prestations de MAITRISE D'OEUVRE DU PATRIMOINE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE SAINTE CORNEILLE ET DU PRESBYTERE A HEM.

Vu l'analyse des offres, attribuant le marché à la société Agence Nathalie T'KINT qui a remis l'offre la plus économiquement avantageuse au regard des critères de sélection des offres,

DECIDE

Article 1 : Il est souscrit un marché n° 2024-012 entre la ville de Hem et la société Agence Nathalie T'KINT sise 23 rue princesse 59000 Lille, pour la réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre de patrimoine pour la rénovation intérieure de l'église sainte Corneille et du presbytère.

Le taux de rémunération du titulaire est de 8.85%. Ce taux est basé sur une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 070 000 € HT.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à HEM, le - 8 MARS 2024

Pour le maire et par délégation,
L'adjoint aux ressources humaines, à la
commande publique et aux affaires juridiques.



Pascal NYS

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr